

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N° DEL062-16

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20161128-DEL062-16-DE
Date de télétransmission : 08/12/2016
Date de réception préfecture : 08/12/2016

L'an deux mille seize, le 28 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 22 novembre 2016 s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,
C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM. R. BAH,
P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN,
Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 28 novembre 2016)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 28 novembre 2016)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M^{me} Véronique GOYVANNIER
M. Yann BOUCLIER
M. Stéphane DUBOIS

M^{me} Michèle BREUILLE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement métropolitains.

Rapporteur : Jacques FABBRO

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement doivent faire l'objet d'une communication lors d'une séance du conseil municipal.

Il est précisé que ces rapports sont disponibles et consultables sur le site de Grenoble-Alpes Métropole.

Les conseillers municipaux entendent l'exposé et prennent acte des rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement métropolitains.

Conclusions : l'ensemble du conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du présent rapport.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 28 novembre 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.